# Master II Droit de la propriété intellectuelle

Par **Alex3**, le **16/01/2011** à **22:33**

Bonsoir,

je suis étudiante en Master I Droit privé à l'Université de Caen, et je souhaiterais postuler l'an prochain dans un master II [b:1wb1vf0t]Droit de la propriété intellectuelle[/b:1wb1vf0t].
La moindre information concernant cette voie m'intéresse. Est-elle prisée par les étudiants ? Quels sont les débouchés ? Quelles universités me conseillez-vous ? Un dossier "normal" a-t-il des chances d'être retenu dans une Université comme celle de la Sorbonne à Paris ? L'entretien permet-il de faire la différence ? etc...

Je vous remercie par avance pour vos (j'espère) futures réponses ! :wink:

Image not found or type unknown

Par **bulle**, le **17/01/2011** à **13:20**

Bonjour,

[quote="Alex3":33uq269c]Bonsoir,

je suis étudiante en Master I Droit privé à l'Université de Caen, et je souhaiterais postuler l'an prochain dans un master II [b:33uq269c]Droit de la propriété intellectuelle[/b:33uq269c].
La moindre information concernant cette voie m'intéresse. Est-elle prisée par les étudiants ?
[/quote:33uq269c]

Je ne sais pas si cela est vrai mais j'ai entendu dire que cette voie était plutôt très prisée donc un peu bouchée.

[quote="Alex3":33uq269c] Un dossier "normal" a-t-il des chances d'être retenu dans une Université comme celle de la Sorbonne à Paris ? L'entretien permet-il de faire la différence ? etc...[/quote:33uq269c]

Qu'est ce que tu entends par "un dossier normal"?
Quelle est ta moyenne en général?
Est ce que tu as fait des stages dans le domaine de la PI?

Sinon un entretien peut effectivement faire la différence si tu montres ta motivation et ta passion pour la matière. Après tout va dépendre des critères de recrutement pour ce M2 ainsi que de l'université dans laquelle tu vas postuler.

:)

Bonne journée Image not found or type unknown

Bulle

Par **SedLex**, le **17/01/2011** à **14:30**

[quote="bulle":32ytwei2]Bonjour,

[quote="Alex3":32ytwei2]

Sinon un entretien peut effectivement faire la différence si tu montres ta motivation et ta passion pour la matière. Après tout va dépendre des critères de recrutement pour ce M2 ainsi que de l'université dans laquelle tu vas postuler.
[/quote:32ytwei2][/quote:32ytwei2]

Bonjour,

Je confirme. Certains profs se fient essentiellement à leur "feeling", d'où l'importance de faire bonne impression à l'entretien.

Par **Alex3**, le **17/01/2011** à **18:56**

Merci Bulle et SedLex pour vos réponses !
Mon dossier est loin d'être idéal. Bien que je n'ai jamais redoublé, sur 6 semestres, j'ai du en passer 2 aux rattrapages. J'ai eu une mention AB lors du 6ème semestre (Licence3). Et j'ai envoyé de nombreuses demandes de stage l'an dernier mais on m'a toujours répondu à la négative en m'expliquant qu'il était rare que les employeurs acceptent des étudiants ayant seulement une Licence quand d'autres demandes émanent de Masters 1 et 2...
Je vais tout faire pour faire un stage dans le domaine de la PI avant la clôture des dossiers mais cela n'est pas garanti. Sinon j'aimerais vraiment en faire un cet été.
En bref mes meilleurs atouts sont ma motivation et ma passion pour cette matière ! C'est peu mais je suis contente d'apprendre que les profs accordent tout de même une certaine importance à l'entretien.

Ma question est peut-être un peu naïve mais, la propriété intellectuelle étant une branche du droit assez "proche" des milieux artistiques et culturels, pensez-vous qu'une longue pratique d'un art et un diplôme en attestant puisse appuyer un peu plus ma candidature ?

Merci pour votre aide !

Par **SedLex**, le **17/01/2011** à **19:37**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Re,

C'est de l'intellectuel ou de l'industriel que tu veux faire?

Edit: J'ai rien dit, j'avais oublié le titre. Sinon tu aurais pu aller voir du côté de l'INPI...

Par **Alex3**, le **17/01/2011** à **20:32**

La propriété intellectuelle regroupe à la fois la propriété littéraire et artistique (droit d'auteur et :wink:

droits voisins) ET la propriété industrielle (droit des marques, licences, brevets...) ! Image not found or type unknow

Par **SedLex**, le **17/01/2011** à **21:26**

:-)

Vus tes messages c'est pas de l'industrielle que tu veux faire Image not found or type unknown

Par **alex83**, le **17/01/2011** à **22:29**

Bonsoir,

Toute appétence, inclination, aspirations singulières sera positivement reçu sans doute par les recruteur. Tout diplôme est bon à prendre et sans doute à présenter à un jury curieux. Si ça peut jouer en votre faveur (sincèrement, et que ça vous tient à cœur), signifiez-le et présentez-le. Et ça vous fera quelque chose d'intéressant à dire le jour de l'oral.

Par **Alex3**, le **18/01/2011** à **08:57**

SedLex, je ne suis pas fermée à la propriété industrielle bien qu'effectivement mon inclination est plutôt vers la propriété littéiare et artistique !!

Merci Alex83 pour votre réponse.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés